

BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

REFINANCEMENT



CONSEIL



INVESTISSEMENT

FINANCER POUR DEVELOPPER



**ATELIER DE VALIDATION DE
L'ETUDE DE FAISABILITE SUR
LA CREATION D'UN FONDS DE
GARANTIE
POUR LA FILIERE COTON EN
COTE D'IVOIRE**

SOMMAIRE

I

**CONTEXTE DE LA CULTURE DU COTON
EN COTE D'IVOIRE**

II

**LES SCHEMAS DE FINANCEMENT
CLASSIQUE**

III

**ANALYSE DES FACTEURS BLOQUANTS
A LA MISE EN PLACE DES FINANCEMENTS**

IV

**PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR
EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET
LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS**

V

**ROLE PREFERABLE D'UN FONDS DE GARANTIE
POUR LA FILIERE DU POINT DE VUE
DE LA BANQUE**

CONTEXTE DE LA CULTURE DU COTON EN COTE D'IVOIRE

Le secteur coton assure un rôle important dans l'économie nationale en général et de la zone nord en particulier.

Ce rôle se justifie par :

- L'amélioration des conditions de vie des populations des zones concernées
- L'importance des produits d'exportation générant des recettes en devises;
- L'importance des zones de culture du coton sur le plan national et surtout pour l'économie de la zone nord ;
- les recettes de commercialisation du coton qui représente la principale source de revenu;

CONTEXTE DE LA CULTURE DU COTON EN COTE D'IVOIRE

- Un accès aux intrants et surtout aux engrais pour les producteurs couvrant ainsi une partie de leurs besoins en intrants et en engrais nécessaires à la culture des produits vivriers (le maïs, le riz etc.). Ces produits vivriers assurent une base de nourriture pour les familles, les bêtes et souvent assurent des revenus additionnelles en les commercialisant;
- Le développement d'une industrie avec des unités d'égrenage. Ce développement d'industriel génère une valeur ajoutée pour l'économie nationale assurant des emplois pour la zone nord ;

LES SCHEMAS DE FINANCEMENTS CLASSIQUES

Prenant en compte le cycle cotonnier, les banques ont développé des financements type « crédit compagne » et /ou « financement des intrants » au profit des égreneurs.

Il s'agit entre autres :

- Des Lignes de crédit de compagne permettant à l'égreneur d'acheter du coton graine auprès de ses fournisseurs avec un décaissement contre stock de coton graine nanti ou un engagement de nantir le coton fibre dès l'égrenage ; les stocks financés sont sous tierce détention soit dans les usines soit dans les magasins portuaires jusqu'à leur embarquement ;
- Des Crédits d'intrants permettant à l'égreneur de s'approvisionner en engrais, d'assurer leur distribution et leur mise en place auprès des producteurs associés (souvent via les structures OPA) ; des avances en matières seront remboursées par les producteurs contre livraison de coton graine à partir de la récolte ;

LES SCHEMAS DE FINANCEMENTS CLASSIQUES

- Des Crédits d'équipement pour financer l'achat du matériel agricole (tracteurs, systèmes d'irrigation) ou des bœufs que les égreneurs mettent à disposition des planteurs et/ou leurs groupement (OPA)
- L'accès aux financements classiques est limité pour les producteurs et/ou leurs groupements (OPA).



ANALYSE DES FACTEURS BLOQUANTS LA MISE EN PLACE DES FINANCEMENTS

Du point de vue de la banque, les facteurs suivants participent à la réduction des possibilités de financement :

La situation socio – politique persistante crée :

Une incertitude sur la sécurité des stocks de coton graine et/ou coton fibre,

Leur transit depuis les usines jusqu'au port d'embarquement ,

Les frais additionnels à supporter par les acteurs réduisant fortement la rentabilité de l'activité.

➤ Faible bilan des égreneurs avec des taux de capitaux faibles, un niveau d'endettement élevé et une rentabilité négative pendant les dernières campagnes ;



ANALYSE DES FACTEURS BLOQUANTS LA MISE EN PLACE DES FINANCEMENTS

- Les expériences du passé dues aux provisions importantes pour certaines institutions ;
- Le Risque juridique qui se traduit par les insuffisances de la loi sur la création des coopératives afin d'éliminer les structures informelles qui participent à la segmentation de la filière et augmentent le risque de contrepartie ;
- L'arrivée des pisteurs sur le marché créant un déséquilibre et mettant en risque les possibilités de recouvrement des préfinancements d'intrants accordés.

PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

Objectif

Les objectifs ci-dessous peuvent être atteints si les conditions suivantes sont remplies :

- Augmentation des superficies destinées à la culture du coton
- Augmentation du taux de rendement à l'hectare

Les objectifs visés sont:

- Augmenter la production de coton graine induisant une augmentation du volume des produits à égrener et donc la rentabilité des égreneurs ;
- Augmenter les recettes des producteurs provenant de l'activité cotonnière et vivrière;
- Améliorer les conditions de vie du producteur;
- Assurer le remboursement intégral des crédits accordés.

PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

Analysons les besoins pour la réalisation de ces objectifs

Au niveau des financements

- Besoins de Crédit de compagne afin d'assurer l'achat de la production de coton grain et la commercialisation de la fibre ;
- Besoins en intrants, d'où les Crédits intrants pour assurer l'approvisionnement en intrants des superficies destinées à la production du coton et assurer les mêmes besoins pour les cultures vivrières;

PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

Analysons les besoins pour la réalisation de ces objectifs

Au niveau technique

- Besoin d'une assistance technique aux producteurs pour une bonne utilisation des intrants

Au niveau de la commercialisation

- Besoin d'un monitoring (suivi) de la commercialisation comme suit :
 - vérification de la qualité du coton graine;
 - vérification des livraisons du coton graine par le producteur à l'égreneur;
 - s'assurer du paiement régulier auprès de l'égreneur des quantités livrées par les producteurs (OPA) .

PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

Analysons les besoins pour la réalisation de ces objectifs

Au niveau du matériel agricole

Besoin de tracteurs et/ou bœufs à mettre à disposition à temps opportun aux producteurs pour assurer, les travaux champêtres

Au niveau du marché

Besoin d'un partenariat fort avec les égreneurs et/ou les sociétés agricoles pour assurer la commercialisation de la production (coton, produits vivriers à vendre) et générer ainsi, un cash flow permettant le remboursement des préfinancements accordés.

PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

Pour la banque, un financement direct du producteur et/ou un groupement de producteurs (OPA) représente un niveau de risque élevé surtout s'agissant de financements en blanc et/ou à moyen terme pour le matériel agricole.

PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

En conclusion, notre proposition serait un partage des risques entre la banque, l'égreneur et les producteurs/OPA sur la base d'un accord de partenariat égreneur - producteur /OPA indiquant:

- d'une part, les modalités de mise en place des intrants avec l'assistance des conseillers agricoles,
- et d'autre part, l'engagement des producteurs/OPA à livrer leurs productions à l'égreneur; ce qui assurerait un remboursement du préfinancement accordé par la banque et un partage du risque entre la banque et l'égreneur ;

PROPOSITION D'UN SCHEMA INNOVATEUR EN PARTENARIAT AVEC L'EGRENEUR ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

Le calcul du taux de financement se fera donc par l'égreneur et la banque en tenant compte

- o des superficies à cultiver,
- o des besoins en financement intrants,
- o et du financement des achats de coton graine.

Ce calcul sera basé sur un rendement à l'hectare à agréer.

Le financement devra prendre en compte les besoins additionnels afin de couvrir les besoins en cultures vivrières afin de fidéliser ainsi le producteur.

De ce fait, la banque permet aux producteurs d'ouvrir un compte bancaire et d'accéder aux produits bancaires tels que les comptes épargne, les prêts scolaires, etc. Cet accès facilite les modalités de règlement entre égreneur et producteur /OPA, notamment au niveau du suivi régulier des paiements.

ROLE D'UN FONDS DE GARANTIE POUR LA FILIERE DU POINT DE VUE DE LA BANQUE

La création et la mise en place d'un fonds de garantie est important pour assurer le financement du secteur car:

- (i) les montants mis en place par des banques locales et/ou internationales ne couvrent pas actuellement les besoins du secteur,
- (ii) les risques ne peuvent pas être entièrement absorbés par les banques, d'où un besoin de partage des risques.

Le besoin de couverture formulé par les banques vis-à-vis d'un fonds peut se justifier par les exigences suivantes :

- la Nécessité d'octroi de financements additionnels
- le Besoin de financements complémentaires avec des profils de risques éventuellement plus élevés (financement en blanc)
- le Partage des risques (risque de performance, risque de marché, risque de contrepartie etc.)

ROLE D'UN FONDS DE GARANTIE POUR LA FILIERE DU POINT DE VUE DE LA BANQUE

Pour créer de la valeur ajoutée, nous proposons de réfléchir aux points suivants :

- Le lien entre le fonds et la banque est critique pour le bon déroulement. L'objectif sera de travailler main dans la main dès la phase étude du dossier, pendant sa structuration et sa mise en place jusqu'au suivi opérationnel du financement ;
- La répartition des risques entre le fonds et la banque doit être clairement définie ;
- Des règles pour la mise en œuvre de la garantie sont à définir incluant la définition des responsabilités afin de prendre des mesures adéquates ainsi que le suivi de recouvrement et leur partage ;

ROLE D'UN FONDS DE GARANTIE POUR LA FILIERE DU POINT DE VUE DE LA BANQUE

- Il serait souhaitable que le fonds développe une expertise approfondie du secteur permettant de conseiller les banques dans la structuration des dossiers de financement avec de préférence une présence plus proche des zones de productions.
- Cette démarche va permettre de mieux suivre le déroulement de la campagne et donc être en mesure de réagir rapidement en cas de difficultés ; toute chose qui permettra d'éviter d'accorder des financements avec des risques plus élevés (contrepartie et/ou partie sans garantie existante) que les banques ne seront pas en mesure d'absorber.

Merci de votre attention